

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la ville Question écrite n° 56834

Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports sur la nécessité de renouveler le Conseil national des villes dont le mandat est arrivé à son terme à la mi-août 2013 après une première prolongation de six mois. Cette instance partenariale permet d'associer largement les élus et les acteurs de la politique de la ville, politique publique dont l'originalité se nourrit de l'expérimentation locale. Par ailleurs, il apparaît que la réorganisation administrative du ministère prive le Conseil d'un secrétariat général autonome qui ne soit pas placé sous la tutelle directe de l'administration chargée de mettre en oeuvre la politique de la ville. Cette culture du partenariat et de l'évaluation est une caractéristique de la politique de la ville qu'il est indispensable de protéger ; il souhaite connaître ses intentions sur ces deux points.

Données clés

Auteur: M. Jean-Luc Laurent

Circonscription: Val-de-Marne (10e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56834 Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Femmes, ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 juin 2014, page 4633 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)